

Le genre du travail communautaire : quand les luttes féministes décloisonnent l'analyse du travail

Par Victoria Vieira, Annabelle Berthiaume et Anne-Sophie Bordeleau

Au Québec, depuis déjà plusieurs années, nous mentionnons le sous-financement du secteur communautaire dans la littérature (Obad-Fathallah et coll. 2023). Ce faisant, il est nécessaire de s'interroger collectivement sur la manière dont ce secteur arrive à fonctionner. Qui soutient le fonctionnement de ces structures alors que l'État se désengage progressivement en transférant des responsabilités étatiques vers les organismes communautaires sans ressources subséquentes? Prenons l'exemple des organismes communautaires famille (OCF) : selon l'Institut de la statistique du Québec (2024), 73 % d'entre eux ont connu une hausse de fréquentation depuis la pandémie, sans bénéficier de ressources à la hauteur des besoins. Comment expliquer que des activités pourtant nodales au maintien du tissu social de nos communautés, qu'il s'agisse des haltes-garderies, de l'accompagnement psychosocial ou des ateliers d'éducation populaire, puissent continuer d'être assurées dans des conditions aussi précaires?

Pour mieux comprendre ce paradoxe, il est nécessaire de s'interroger sur ce que nous entendons par « travail » dans ces milieux (Berthiaume, 2023). Qui est reconnu·e comme travailleur·euse? Quelles formes de contribution sont valorisées, et lesquelles demeurent invisibilisées? Ces questions sont centrales si l'on souhaite penser les organismes communautaires comme des lieux traversés par des rapports de pouvoir – notamment de genre, de classe et de race – qui orientent l'organisation, la reconnaissance et la division du travail.

Dans cet article, nous posons la question suivante: et si l'on pensait le travail communautaire autrement? En mobilisant les apports théoriques de la reproduction sociale, nous proposons de déplacer le regard, du salariat vers l'ensemble des pratiques – souvent non rémunérées – qui participent à la reproduction sociale au sein des organismes. Telle que conceptualisée par Silvia Federici (2019), la reproduction sociale désigne l'ensemble des activités, majoritairement non rémunérées, invisibilisées et historiquement assignées aux femmes, qui permettent la reproduction de la force de travail et, plus largement, le maintien et la continuité de la vie. Elle englobe les tâches domestiques, les soins aux personnes, l'éducation des enfants, ainsi que le travail émotionnel et relationnel, souvent relégué à la sphère dite privée. Au cours des dernières années, les transformations internationales du capitalisme ont engendré une crise dans la prise en charge de la reproduction sociale, marquée par une tendance à la privatisation, mais surtout à la précarisation des secteurs qui y sont associés (Federici, 2016). En ce sens, nous pouvons comprendre le milieu communautaire comme un de ces espaces de reproduction sociale. Cette perspective féministe qui décloisonne l'analyse du travail hors de l'espace salarié permet de visibiliser des formes de travail historiquement associées aux femmes et aux personnes dites en marge.

Après un bref survol des connaissances existantes sur le travail dans les organismes communautaires, notre article mettra en lumière la contribution des stagiaires et des mères

bénévoles dans les organismes communautaires à partir de données de recherches antérieures et en cours. Il permettra de rendre compte de caractéristiques partagées parmi les activités des salarié·es, stagiaires et bénévoles, caractéristiques plus généralement associées socialement et historiquement aux femmes. Cette mise en lumière, inspirée de l'apport des militantes qui ont théorisé la reproduction sociale, permet alors de rendre visible la dimension du genre dans le travail communautaire.

Penser le travail communautaire au-delà du salariat

Dans le secteur communautaire, les principales recherches se sont centrées sur les conditions de travail des salarié·es, mettant en lumière la précarité découlant du sous-financement du milieu, où 8 travailleur·euses sur 10 sont en fait des travailleuses (Camus et al. 2022; Comeau et al., 2018; Fauvel et coll. 2020). L'analyse des conditions de travail demeure ainsi largement centrée sur les personnes rémunérées, reléguant au second plan la réalité de celles qui participent pourtant aux activités des organismes de manière non rémunérée.

À titre d'exemple, une enquête menée auprès des travailleur·euses de l'action communautaire autonome dans trois régions du Québec (Fauvel et coll. 2020) documente exclusivement les conditions des salarié·es, bien que la présence des stagiaires et de bénévoles y soit mentionnée. Ces acteurs et actrices non rémunéré·es sont perçu·es à travers le prisme des salarié·es : la présence de bénévoles, notamment au sein des conseils d'administration, peut générer une pression implicite chez les personnes salariées, les incitant à prolonger leur engagement au-delà de leurs heures de travail. En effet,

puisque les bénévoles offrent leur temps sans rémunération, les personnes salariées peuvent se sentir tenues de répondre à leurs demandes en dehors de leurs horaires habituels, afin de ne pas paraître moins investies ou moins dévouées. De la même manière, la présence de stagiaires peut, selon les contextes, alléger la charge de travail ou, à l'inverse, engendrer une surcharge liée aux exigences d'encadrement, d'accompagnement et de transmission de savoirs.

Dans le cas des bénévoles, plusieurs études soulignent une transformation de leur rôle, marquée par une professionnalisation croissante des tâches qui leur sont confiées (Del Fa et coll. 2021). Cette évolution s'accompagne d'une intensification des responsabilités, parfois comparables à celles assumées par les personnes salariées (Gagnon et Sévigny 2000; Sénac et coll. 2020), brouillant ainsi les frontières entre engagement bénévole et travail. Aux côtés des personnes stagiaires, la littérature nous révèle qu'elles sont sollicitées afin de pallier le manque de main-d'œuvre dans le milieu communautaire (Berthiaume, 2023). Bien que les recherches québécoises se soient peu intéressées aux questions de la « gratuité » du travail et du recours au travail bénévole, le portrait du travail communautaire au Québec fait écho à certains aspects décriés par les personnes employées des milieux associatifs en France (Zalzett et Fihn, 2020; Cottin-Marx 2021; Cottin-Marx et Paradis 2020). Si la précarité de ces emplois s'explique par leur forte féminisation, elle s'explique également par une idéologie de l'engagement qui justifie la non-rémunération de certaines tâches (Flahault et coll. 2010; Simonet 2012). En ce sens, même si les conditions de travail des acteurs et actrices non rémunéré·es du milieu communautaire (telles que les bénévoles ou les stagiaires) ne sont que rarement nommées comme telles, la littérature

permet néanmoins d'en cerner plusieurs dimensions qui partagent certaines conditions avec les acteurs et actrices salarié·es.

Cette lacune dans la littérature, qui empêche de mettre en évidence l'apport de l'ensemble des personnes actives dans le milieu communautaire et de saisir la division du travail qui s'y déploie, témoigne du fait que ces dernières ne sont pas reconnues comme des travailleuses à part entière. Elle souligne également que l'analyse dominante du travail dans le milieu communautaire se fait à travers le prisme du salariat, ce qui a pour effet de minimiser la reconnaissance des expériences, des contributions et des conditions de travail des personnes bénévoles. C'est à cette perspective réductrice que nous souhaitons répondre. En reconnaissant ces contributions, il s'agit d'interroger les hiérarchies implicites qui organisent le monde du travail communautaire et de rendre visibles les formes de travail qui assurent dans l'ombre le maintien des activités dans le milieu communautaire et la pérennité des missions des organismes (Berthiaume, 2023).

Résultat : un impensé du point de vue des acteurs et actrices non rémunéré·es

Les stages : un travail en cours de formation

La grève des stages constitue un exemple éclairant pour visibiliser l'impensé dans le milieu communautaire du travail réalisé par les acteurs et actrices non rémunérées. La campagne pour la reconnaissance du travail étudiant (2016–2019) a marqué un tournant important en politisant la question du stage, notamment dans les milieux communautaires où les personnes stagiaires sont largement sollicitées, mais rarement reconnues comme des travailleur·euses à part entière (Berthiaume et coll. 2021). Cette mobilisation a permis de rendre visible une réalité longtemps naturalisée : celle du travail en cours de formation, essentiel au fonctionnement de nombreuses activités des organismes et de leur mission. Qui plus est, la campagne a permis de mettre en exergue la précarité à laquelle les personnes stagiaires sont confrontées pour effectuer ce travail gratuit, et ce, tout en payant des frais de scolarité pour l'effectuer. En effet, nombre d'entre elles doivent jongler avec plusieurs rôles : emploi rémunéré, études, responsabilités parentales ou encore proche aidance (ORES, 2023). Cette précarité est accompagnée d'isolement, d'insécurité financière et de détresse psychologique (Berthiaume et coll. 2021).



La lutte pour la rémunération des stages est d'ailleurs toujours d'actualité dans le mouvement étudiant (Morin-Racine, 2025). En 2023-2024, un vaste mouvement de grève a été relancé, notamment à l'Université de Sherbrooke, mobilisant 57 000 personnes étudiantes à travers le Québec pour revendiquer l'amélioration des conditions de stage (AGEFLESH, 2024). La mobilisation s'est poursuivie au printemps 2025, alors que plusieurs associations étudiantes de l'Université Laval – en sciences sociales (AÉSS), en sexologie (ASEXUL), en travail social (MÉTSUL) et en création littéraire (ACÉLUL) – ont voté pour trois journées de grève au mois d'avril afin de revendiquer la rémunération des stages (Morin-Racine, 2025).

Dans plusieurs programmes de formation, le temps de travail en cours de formation a augmenté, notamment dans les domaines d'emploi mis à mal par les politiques d'austérité des dernières années. Toutefois, cette hausse de la charge de travail pour les personnes étudiantes ne s'est accompagnée d aucun ajout de crédits académiques (Belley et Zajko, 2021). L'implication des bénévoles est essentielle dans plusieurs milieux, y compris dans les organismes communautaires, ces derniers doivent compter sur le soutien des personnes bénévoles et des stagiaires pour assurer la continuité des activités et assurer la mission de l'organisme communautaire (Berthiaume, 2023). Dans le cadre d'une enquête ethnographique, une intervenante rencontrée

souligne l'importance des stagiaires dans son organisme qui intervient auprès des familles, les considérant comme des membres à part entière de l'équipe de travail (Berthiaume, 2023). Deux stagiaires y sont présentes deux jours par semaine pour soutenir les éducatrices dans l'élaboration des plans d'intervention, participer aux activités collectives, accompagner les intervenantes lors de sorties extérieures, ou encore transporter les colis alimentaires pour les familles.

Le cas des stagiaires illustre l'impensé du travail dans le milieu communautaire : présentes, indispensables, mais non reconnues comme travailleuses. Cette absence de reconnaissance reflète une hiérarchisation des contributions qui s'inscrit dans une logique plus large de dévalorisation du travail de reproduction et féminisé.

Le bénévolat : une composante de l'intervention

Autre figure de l'action communautaire : celle de la personne bénévole. Si la participation citoyenne fait partie intégrante des pratiques d'action communautaire depuis la formation des premiers groupes communautaires, force est de constater que la contribution des bénévoles est de plus en plus mise à profit dans l'élaboration et le fonctionnement des services et des activités. Dans le cadre d'une recherche portant sur les organismes communautaires Famille, on observe ainsi que les organismes communautaires pallient avec le travail bénévole la réduction de leurs effectifs provoquée par le sous-financement chronique et la fin de partenariats avec le réseau public. Dans le but de répondre aux besoins du milieu, une majorité d'organismes s'appuient sur un travail « gratuitisé », effectué par des personnes intervenantes qui donnent du temps de manière non rémunérée, des stagiaires et des bénévoles (Berthiaume, 2023).

Au sein des organismes, le relais sur le travail bénévole participe à redéfinir l'intervention. On remarque qu'une certaine professionnalisation du bénévolat s'opère dans certaines activités, notamment par la sélection de personnes selon leur expérience professionnelle ou formation pour faire des tâches précises (graphisme, gestion d'activités, animation des réseaux sociaux, animation d'ateliers, etc.) (Berthiaume, 2023). L'attribution des tâches aux bénévoles ainsi qu'aux stagiaires relève alors d'une division sociale du travail : le travail de coordination et de gestion est assumé par les employé·es de l'organisme, tandis que le travail d'accueil, d'écoute et d'intervention auprès des familles est plus facilement relégable aux non-rémunéré·es (Berthiaume, 2023). La contribution des bénévoles prend alors diverses formes, comme le recrutement d'autres personnes dans l'organisme, la tenue des kiosques d'information, le tri et l'entretien au comptoir vestimentaire, la préparation de repas, l'animation d'activités, etc.

Par ailleurs, dans le cadre d'une recherche en cours menée auprès de parents engagé·es, nous constatons que les femmes répondent plus souvent à l'appel du bénévolat. Parmi les personnes interviewées, celles-ci partagent certaines caractéristiques sociodémographiques, comme le genre, la classe sociale ou la race. Par conséquent, la figure bénévole est souvent celle d'une mère blanche et de classe moyenne. Leur implication représente un prolongement de leur rôle parental, motivée par des valeurs sociales, une vision éducative et communautaire à long terme. Pour la plupart des mères rencontrées, la parentalité est un projet central dans leur vie qui guide leurs différents choix, notamment en ce qui concerne le bénévolat. Or, considérant ce lien identitaire fort, plusieurs mères rencontrées ont aussi mentionné un épuisement ainsi qu'une charge mentale liée à l'implication bénévole. Leur engagement, en plus

de représenter une forme de travail gratuit dans les organismes communautaires, évoque une vision performative de la maternité qui peut aussi être source de souffrance.

L'exemple des mères bénévoles met en lumière la division dans la répartition des rôles sociaux, au-delà du prisme du genre, sur le plan de la rémunération. Dans plusieurs organismes, les bénévoles sont cantonnées dans un travail relationnel accentuant ainsi l'invisibilisation du travail reproductif.

L'apport du féminisme de la reproduction sociale pour dé-naturaliser le travail

Développée à partir des luttes féministes et marxistes des années 1970, la théorie de la reproduction sociale soutient que le travail de reproduction est une forme spécifique de production capitaliste qui participe à la production et la reproduction de la force de travail (Dalla Costa, 2023). En rendant visible cet apport économique, politique et social, d'activités réalisées hors de l'usine traditionnelle, les militantes cherchent ainsi à mettre à jour le travail contributif d'une majorité de femmes réalisé au sein de l'« usine sociale » sans rémunération directe du capital (Fortunati, 2022). Explicitement révolutionnaire, la stratégie de ces militantes est donc d'organiser les femmes, « ouvrières du foyer », autour d'une campagne pour revendiquer un salaire pour le travail ménager.

Cette stratégie de réclamer un salaire pour les ménagères avait donc pour ambition de rendre visible le rôle social, politique et économique

du travail dit « non productif » – dans le sens où il ne produirait pas de valeur marchande. La revendication d'un salaire permettrait ainsi de s'attaquer frontalement aux rapports sociaux qui construisent ce qui mérite d'être rémunéré ou non, ce qui appartient à des caractéristiques dites naturelles ou non, et ce qui appartiendrait à la sphère privée plutôt qu'à la sphère publique. Concrètement, la revendication d'un salaire pointe du doigt la division genrée du travail – c'est-à-dire la hiérarchie selon laquelle « un travail de femmes vaut plus qu'un travail d'hommes » – qui justifie trop souvent les écarts salariaux. Elle permet également de remettre en question l'appui grandissant du travail peu ou mal rémunéré des personnes migrantes et racisées dans la sphère de la reproduction sociale (Dalla Costa, 2023). En somme, en revendiquant un salaire pour des tâches de soins et d'attention, il s'agit de remettre en question l'essentialisme, soit le caractère « naturel » de ce travail. En « dé-naturalisant » le travail assigné aux ménagères, il s'agit de reconnaître la possibilité de le refuser.

La contribution théorique des féministes pour le salaire au travail ménager continue d'inspirer de nombreux mouvements sociaux féministes, queers et anticapitalistes aujourd'hui. À partir d'une relecture de ces analyses sur le travail, le collectif SomMovimento NazioAnale¹ observe une généralisation des caractéristiques du travail domestique à l'ensemble des sphères d'activités : obligation d'être disponible – y compris hors du temps de travail salarié –, polyvalence dans les tâches réalisées, irrégularité des horaires, etc. Les restructurations économiques des dernières

1. En 2014, le collectif participe, aux côtés d'autres collectifs activistes, transféministes et queers, à l'organisation d'une grève sociale visant à rallier les travailleurs et les travailleuses précaires, généralement peu reconnu·es par les structures syndicales, mais aussi les chômeurs et les chômeuses, ainsi que les personnes sans salaire. Il appelle à faire la « grève du/ des genre/s », un mot d'ordre traduit en français par le collectif Burn-out : <https://burnout.noblogs.org/files/2019/03/Gre%CC%80ve-sociale.-Gre%CC%80ve-du-des-genre-s.pdf>

décennies ont encouragé le besoin d'assumer une part importante des responsabilités sociales par la sphère dite privée et les frontières entre travail rémunéré et non rémunéré se brouillent, sous le couvert de stages de formation, d'« expérience de travail unique », d'aide humanitaire ou même de « survie de l'organisme ». Ce point de tension, entre ce qui est rémunéré ou non, continue ainsi d'exprimer « le rapport de force entre le capital et la classe ouvrière », pour reprendre l'expression de Cox et Federici (1975).

« Love doesn't pay the bills »!

Ce détour par l'analyse du salaire au travail ménager permet un autre regard sur ce qui se joue, et se reconfigure dans les organismes

communautaires depuis déjà quelques années. Sous-financement décrié, augmentation du nombre d'heures non rémunérées durant la formation et surcharge des travailleur·euses salarié·es, sont autant de caractéristiques qui permettent d'établir des ponts avec les analyses sur la reproduction sociale. Elles permettent ainsi de politiser différemment le travail dans les organismes communautaires, en le posant, comme un travail de genre, « un travail de femmes », qui participe à produire et reproduire le social. L'ambiguité dans l'engagement des travailleur·euses salarié·es, mais aussi des stagiaires et des bénévoles, permet ainsi de maintenir le flou autour des conditions d'emploi et salariales dans lequel il s'exerce.



Les valeurs d'amour, de la formation, du souci des autres, etc., qui donnent souvent un sens à l'emploi, à la formation et à l'engagement, participent ainsi à voiler la contribution de ces activités en tant que travail. Par exemple, différentes enquêtes évoquent le caractère affectif en relation avec le fait de travailler dans un organisme communautaire. Dans une recherche sur les conditions de travail et santé psychologique des travailleuses (salariées) du secteur Famille, 100 % des répondantes indiquent qu'elles aiment les gens avec qui elles travaillent. 95 % d'entre elles trouvent que leur travail a de l'importance et 94 % disent ressentir du plaisir au travail. Auprès des stagiaires, les militantes pour la rémunération des stages se sont aussi butées aux implications de la charge émotionnelle, notamment un sentiment de culpabilité important, des stagiaires envers leur milieu de stage, leurs collègues, mais aussi auprès des populations auprès desquelles elles devaient intervenir, au moment d'organiser la grève (Berthiaume et coll. 2021). Dans nos enquêtes sur les mères bénévoles, c'est aussi un souci des autres et un engagement pour le collectif qui justifient des longues heures d'implication, malgré des horaires de vie parfois déjà surchargés.

Mais, comme l'avaient déjà souligné les personnes militantes d'un salaire pour le travail ménager, le travail et l'amour ne sont pas nécessairement antagoniques. Autrement dit, il est possible d'aimer son travail ou sa formation, sans que cela signifie que celui-ci ne devrait pas être rémunéré à sa juste valeur. À ce titre, le comité new-yorkais des personnes militantes pour le salaire au travail ménager le rappelait avec son slogan « *Love doesn't pay the bills* ». Non, l'amour ne paie pas le loyer, les factures qui augmentent avec l'inflation ou les frais de garderie lorsqu'on en trouve une. Pour tous les membres du comité, la naturalisation du travail et des compétences

contribue à rendre plus difficiles les conditions dans lesquelles il s'exerce. Cette précarité est d'autant plus importante pour celles qui vivent seules, ou vivent hors du modèle hétérosexuel traditionnel : elles ne peuvent pas compter sur un « salaire d'homme » pour pallier leur « salaire de femme ». Or, en rendant le soin pour les autres « naturel » ou en le réduisant à un caractère strictement affectif, le travail communautaire devient en quelque sorte un travail qu'on rapporte à la sphère dite privée. Ce faisant, il devient un « travail de genre », c'est-à-dire un travail historiquement et socialement associé à une majorité de femmes. Pour contrer cette binarité de genre, il faut d'abord saisir et éclater les définitions qui les alimentent. Selon nous, la redéfinition du travail dans les organismes communautaires représente un pas dans cette direction.

Notice biographique :

Victoria Vieira est candidate à la maîtrise en travail social à l'École de travail social de l'Université de Sherbrooke. Militante pour la rémunération des stages à Sherbrooke et engagée au sein d'un organisme communautaire de défense des droits des travailleuses et travailleurs des services sociaux (le RÉCIFS), elle consacre son mémoire au travail gratuit des stagiaires dans trois organismes communautaires québécois. Son projet vise à mieux comprendre la manière dont s'articule l'expérience des stagiaires dans ces milieux, dans un contexte marqué par le sous-financement du secteur communautaire.

Victoria.vieira@usherbrooke.ca

Annabelle Berthiaume est professeure adjointe à l'École de travail social de l'Université de Sherbrooke. Ses travaux portent sur les

tensions et dynamiques entre les pratiques d'intervention collective (bénévolat, mobilisation sociale, etc.) et de travail dans les organismes communautaires au Québec. Ses recherches se fondent des expériences de stagiaire, de bénévole et d'intervenante salariée dans les milieux communautaires, où se confrontent les discours et les pratiques d'autonomie.

Annabelle.berthiaume@usherbrooke.ca

Anne-Sophie Bordeleau est candidate à la maîtrise en travail social à l'École de travail social de l'Université de Sherbrooke. Avec son expérience en tant qu'intervenante dans le communautaire auprès des familles et des femmes immigrantes, elle consacre son mémoire à la participation des parents de la diversité sexuelle et pluralité des genres (DSPG) dans les organismes communautaires œuvrant auprès des Familles. Son projet vise à explorer comment ces milieux peuvent constituer des espaces qui soutiennent ou limitent la participation des parents de la DSPG.

Anne-Sophie.Bordeleau@Usherbrooke.ca

Références

Association générale étudiante de la Faculté des lettres et des sciences humaines de l'Université de Sherbrooke (AGEFLESH), (2024), « Ensemble pour la fin de l'exploitation des stagiaires », *La Presse* [en ligne]. 11 avril 2024. Disponible sur : <https://www.lapresse.ca/dialogue/opinions/2024-04-11/ensemble-pour-la-fin-de-l-exploitation-des-stagiaires.php>.

Belley, S. et Zajko, E. (2021), « Augmentation des heures de stage en travail social : Nos besoins en formation ou leurs besoins en cheap labor? », Berthiaume, A. et coll. (dir.), *Grève des stages, grève des femmes : Anthologie d'une lutte féministe pour un salaire étudiant* (2016-2019), Les Éditions du remue-ménage, Montréal, pp. 140145.

Berthiaume, A. (2023), « Le genre de la “coconstruction” Mise en œuvre de l’innovation sociale dans les organismes communautaires à Montréal (Québec) », *Revue des politiques sociales et familiales* [en ligne], 1(146-147) : 29-44. Disponible sur : <https://doi.org/10.3917/rpsf.146.0029>.

Berthiaume, A., Poirier, A., Simard, V., Tremblay-Fournier, C. et Simard, E. (dir.). (2021), *Grève des stages, grève des femmes*, Les éditions du remue-ménage, Montréal.

Camus, A. et coll. (2022), « Observatoire de l'action communautaire autonome : Documenter les conséquences de la pandémie de covid-19 sur les organismes », Maltais, D. et coll. (dir.), *Pratiques d'intervention sociale et pandémie : Innovations, mobilisation et transformations*, Presses de l'Université du Québec, Québec, pp. 55-74.

Comeau, Y., Bourque, D. et Lachapelle, R. (2018). *L'intervention collective*, Presses de l'Université du Québec, Québec.

Cottin-Marx, S. (2021), *C'est pour la bonne cause ! Les désillusions du travail associatif*, L'Atelier, Paris.

Cottin-Marx, S. et Paradis, E. (2020), « Les directeurs·rices de centres sociaux face à la bureaucratisation. Les conditions de travail dans le monde associatif dépendantes de l'action des pouvoirs publics? », *Revue internationale de l'économie sociale* [en ligne], 357. Disponible sur : <http://recma.org/article/les-directeurs-trices-de-centres-sociaux-face-la-bureaucratisation-les-conditions-de-travail>.

Cox, N. et Federici, S. (1975), *Counter-Planning from the Kitchen, New York Wages for Housework Committee et Falling Wall Press*.

Dalla Costa, M. (2023), *Femmes et subversion sociale*, Éditions du remue-ménage, Montréal.

- Del Fa, S., Lamoureux, S. et Vásquez, C. (2021), « (Re) donner au bénévolat sa juste valeur : les pratiques de travail bénévoles à l'ère du capitalisme néolibéral », *Nouvelles pratiques sociales* [en ligne], 32(1) : 310–334. Disponible sur : <https://doi.org/10.7202/1080883ar>.
- Fauvel, M. et coll. (2020), « Précarité au travail et pratiques de gestion dans le mouvement de l'action communautaire autonome », *Groupe interdisciplinaire de recherche sur les pratiques sociales (GIREPS)* [en ligne]. Disponible sur : <https://www.gireps.org/wp-content/uploads/2020/10/FAUVEL-NOISEUX-COGET-RAPPORT-FINAL.pdf>.
- Federici, S. (2016), *Point zéro : propagation de la révolution : salaire ménager*, IXe Éditions, Paris.
- Federici, S. (2019), *Le capitalisme patriarcal*, La Fabrique éditions, Paris.
- Flahault, E., Loiseau, D. et Dussuet, A. (2010), « Bénévolat et salariat : Quelle coexistence dans les associations? », dans *Transitions professionnelles dans le monde associatif*, L'Harmattan, Paris, pp. 41-51.
- Fortunati, L. (2022), *L'arcane de la reproduction*, Éditions Entremonde, Genève.
- Gagnon, É. et Sévigny, A. (2000), « Permanence et mutations du monde bénévole », *Recherches sociographiques* [en ligne], 41(3) : 529–544. Disponible sur : <https://doi.org/10.7202/057395ar>.
- Institut de la statistique du Québec (ISQ) (2024), *Enquête québécoise auprès des organismes communautaires Famille 2023. Portrait statistique*, Gouvernement du Québec [en ligne]. Disponible sur : <https://statistique.quebec.ca/fr/fichier/enquete-quebecoise-organismes-communautaires-famille-2023-portrait-statistique.pdf>.
- Morin Racine, A. (2025), « Plusieurs jours de grève adoptés pour la rémunération des stages », *Impact Campus* [en ligne]. 26 mars. Disponible sur : <https://impactcampus.ca/actualites/plusieurs-jours-de-greve-adoptes-pour-la-remuneration-des-stages/>.
- Obad-Fathallah, H. et coll. (2023), « L'autonomie des organismes d'ACA : Définitions et facteurs d'influence », *Observatoire de l'ACA* [en ligne]. Disponible sur : https://observatoireaca.org/wp-content/uploads/2024/03/Autonomie_Definition_Synthese.pdf.
- Observatoire sur la réussite en enseignement supérieur (ORES) (2023), *Accessibilité financière aux études : quelles conditions pour la réussite étudiante?* Disponible à : <https://oresquebec.ca/dossiers/accessibilite-financiere-aux-etudes-conditions-pour-la-reussite-etudiante/>.
- Sénac, C., Bencherki, N. et Vasquez, C. (2020), « Cartographie des pratiques actuelles du bénévolat à Montréal et ses environs », *Groupe de recherche en communication organisante*.
- Simonet, M. (2012), « Le monde associatif : Entre travail et engagement », dans *Sociologie du monde du travail*, PUF, Paris.
- Zalzett, L. et Fihn, S. (2020), *Te plains pas, c'est pas l'usine : L'exploitation en milieu associatif*, Niet! éditions, Paris.